

SYMEVAD *info*

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets ménagers
des Communautés d'Agglomération du Doucaisis, d'Hénin-Carvin et de la Communauté de Communes Osartis-Marquion

N°21 - Hiver 2024-2025

SOMMAIRE

Prévention

- Tri à la source des biodéchets, quels impacts pour le service prévention ?
- Zoom sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

p.2

p.3

Grands Projets

- Centre de tri : les travaux de modernisation continuent

p.4

Focus sur

- Les appels à projet Léko : des soutiens financiers à la clé

p.6

Le saviez-vous ?

- Le ministère de l'environnement frileux sur la REP « Textiles Sanitaires à Usage Unique »

p.7

Agenda

p.8



EDITO

La gestion des déchets ménagers est un sujet complexe car elle fait intervenir un nombre d'acteurs importants sur l'ensemble du cycle de vie d'un objet, de sa fabrication jusqu'à son recyclage.

Les fabricants bien sûr, puisqu'ils sont responsables des produits et donc de leur caractère recyclable ou non. Les particuliers en tant que consommateurs jouent un rôle majeur également en achetant ou non des produits moins polluants. Et ils sont aussi des citoyens qui choisissent de trier leurs déchets afin de les envoyer vers les bonnes filières. Les collectivités, quant à elles, organisent la collecte et le tri des déchets avant de les envoyer dans les usines de recyclage, ces dernières étant l'ultime maillon de la chaîne qui permettra de remettre dans le cycle de production, des matières recyclées en substitution de matières premières.

Quant à l'Etat, il supervise et régule l'ensemble de cette chaîne par des réglementations plus ou moins contraignantes et la fixation d'objectifs plus ou moins élevés. Ainsi, vous pourrez lire en page 7 (Le saviez-vous ?), l'exemple d'une réglementation initialement courageuse et ambitieuse concernant les déchets de « Textiles Sanitaires à Usage Unique » et qui risque de n'être finalement qu'un affichage politique d'un ministère qui fait « machine arrière ».

Pendant ce temps, au SYMEVAD, on continue à s'engager sur la voie de la prévention (pages 2 et 3), du tri sélectif avec la construction de notre nouvelle chaîne de tri (pages 4 et 5) et un partenariat avec LEKO (page 6) qui permettra de développer davantage la sensibilisation et le recyclage.

Vous en souhaitant bonne lecture.

Christian MUSIAL, Président du SYMEVAD

Bulletin gratuit
N°ISSN : 2107-3589
Dépôt légal : à parution
Diffusion à 1 000 exemplaires
et au format numérique

Directeur de la publication :
Christian MUSIAL

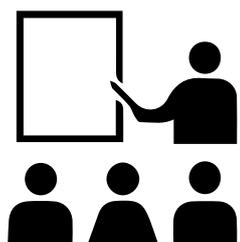
Directeur de la rédaction :
Marc CAMPBELL

Comité de rédaction : Sébastien CHAPELET,
Zoé POIRIER

Textes photos et illustrations :
Service communication du SYMEVAD

Impression par Nord Imprim
Ne pas jeter sur la voie publique





PRÉVENTION

Tri à la source des biodéchets, quels impacts pour le service prévention ?

Depuis 2008, le SYMEVAD distribue gratuitement, via des réunions publiques, des composteurs à tous ses habitants volontaires. Avec l'obligation du tri des biodéchets à la source au 1er janvier 2024, le compostage a-t-il gagné du terrain sur le territoire ?

Rappel législatif

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités compétentes doivent proposer à leurs habitants un dispositif de tri à la source des biodéchets...

Concrètement, sur le territoire, cela signifie qu'il revient au SYMEVAD, à Douaisis Agglo, à l'Agglomération Hénin-Carvin et la Communauté de Communes Osartis-Marquion, de mettre en place pour les habitants, des dispositifs adaptés permettant de réduire la part de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères résiduelles.

QU'EST-CE LES BIODÉCHETS ?



les déchets végétaux



les déchets alimentaires

Le SYMEVAD et les collectivités qui le composent n'ont pas attendu le 1er janvier 2024 pour agir, en proposant la collecte des déchets végétaux (à domicile ou via les déchèteries) ainsi que la mise à disposition d'un composteur ou lombricomposteur gratuit pour tous ceux qui le souhaitent.

Rencontre avec Ghislain d'Orgeville, Chargé de mission prévention, responsable du sujet compostage

« Le nombre de réunions publiques a fortement augmenté entre la fin d'année 2023 et en début d'année 2024. En effet, nous avons doublé le nombre de réunions réalisées normalement sur la période de mars à juin et septembre-octobre. De 4 réunions par mois, nous sommes passés à 7 réunions sur ces périodes.

Si certaines communes du territoire nous accueillent tous les ans pour réaliser nos réunions, pour d'autres, cela faisait 10-12 ans qu'elles n'en avaient pas accueillies, voire pour certaines, c'était la première fois que la réunion avait lieu dans leur commune directement. »



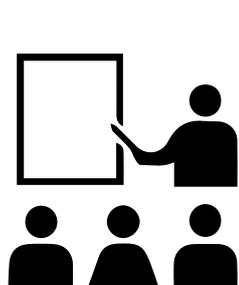
22,2%

DES FOYERS DOTÉS
D'UN KIT DE COMPOSTAGE

29 028

COMPOSTEURS INDIVIDUELS
DISTRIBUÉS DEPUIS 2008





PRÉVENTION

Zoom sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets



PLUS D'INFOS SUR SERD, ADEME, FR



Du 16 au 24 novembre a eu lieu la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). Retour sur cette semaine riche en événements pour le service prévention.

Visites guidées du centre de tri

Lors des portes ouvertes du centre de tri, une cinquantaine de visiteurs a pu découvrir les coulisses du tri des emballages et des papiers, en comprendre les enjeux et acquérir quelques astuces pour réduire leur production de déchets.

Ateliers protections menstruelles lavables en milieu scolaire

Deux ateliers couture ont eu lieu dans le Lycée Professionnel Ambroise Croizat. Au programme : confection de serviettes menstruelles lavables avec les élèves de seconde en Métiers de la Couture et de la Confection et un atelier « Pimp ta culotte » avec des élèves volontaires. Une initiative créative et zéro déchet, pour une gestion plus durable de la santé menstruelle. Une action qui s'inscrit dans la continuité de notre module « Lycée presque Zéro Déchet » suivi par l'établissement.

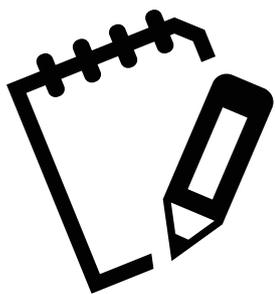
Module École presque Zéro Déchet

4 établissements du territoire ont répondu présents pour cette nouvelle session. Ce module éducatif vise à aider les écoles, communes et associations de parents d'élèves à réduire leur production de déchets au quotidien et à adopter des pratiques plus écologiques. Au total, 16 personnes étaient présentes à cette session.

Futurs employés de la petite enfance à la découverte des couches lavables

Dans le cadre de l'enseignement « Petite enfance et développement durable » du lycée Deforest de Lewarde à Douai, les élèves ont pu être sensibilisés aux couches lavables, leur utilisation et leur impact.

Ces initiatives ne sont qu'une petite partie des actions menées tout au long de l'année par le SYMEVAD pour sensibiliser et encourager chacun à participer à la réduction des déchets, au-delà de la semaine européenne, découvrez toutes nos actions de prévention sur symevad.org



GRANDS PROJETS

Centre de tri : les travaux de modernisation continuent

Depuis début septembre, la nouvelle chaîne de tri prend place dans le nouveau bâtiment. Nous vous invitons à découvrir en images, quelques moments phares de l'implantation du process.

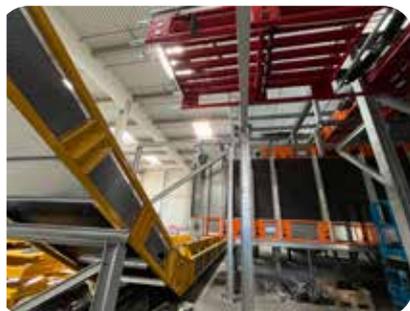
SEPTEMBRE

Installation du trommel : un tunnel de 17 mètres de long et pesant 60 tonnes.
Sa mission : trier par taille les emballages et papiers-cartons



OCTOBRE

> Installation des premiers convoyeurs.
Leur mission : transporter les déchets entre les différentes étapes du process de tri.



NOVEMBRE

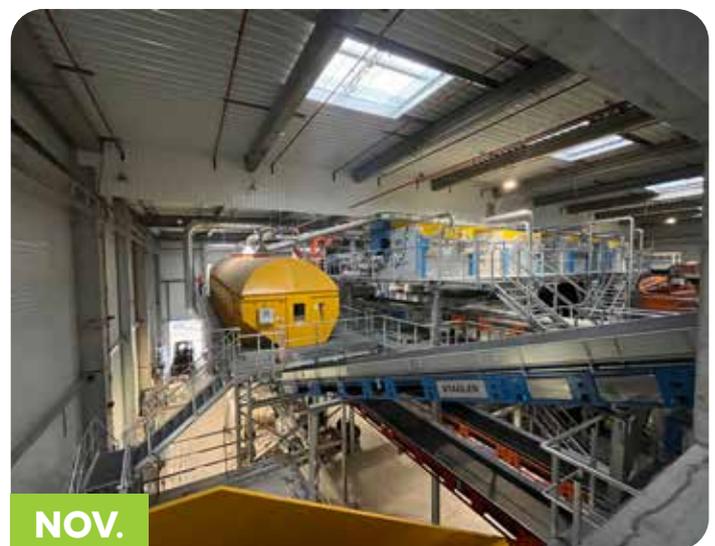
> La cabine de tri est prête. Dans cet espace, les agents de tri auront pour mission de contrôler le tri réalisé par les machines. Lorsque cela sera nécessaire, ils remettront le déchet dans la bonne filière de valorisation.



> Vues depuis la base vie du chantier



> Vues depuis le Belvédère, futur espace d'observation pour les visites



> Cabine de tri



Le projet de modernisation du centre de tri bénéficie de subventions de la part de





FOCUS SUR

Les appels à projet Léko : des soutiens financiers à la clé

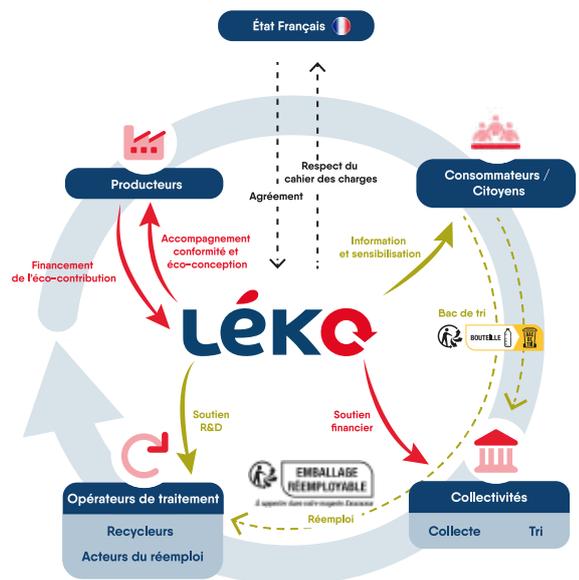
Six dossiers lauréats du premier appel à projet collectivité de Léko, dans les domaines de la collecte des emballages/papiers, de la collecte hors foyers et de la communication.

Qui est Léko ?

Léko est un éco-organisme agréé par l'Etat en charge de gérer et de financer partiellement la gestion des déchets d'emballages ménagers et des déchets papiers graphiques.

À ce titre, Léko est habilité à percevoir des écocontributions de la part des entreprises qui produisent ou importent des emballages et du papier sur le marché français chaque année.

Les sommes collectées contribuent au financement de la prévention, de la collecte, du tri, du réemploi et du recyclage de ces emballages et papiers.



Les dossiers lauréats, en bref

Les dossiers lauréats pour notre territoire sont répartis de la manière suivante : deux sur la collecte, un sur la collecte hors-foyer et trois dans le domaine de la communication.

Dans le domaine de la collecte, les deux dossiers concernent uniquement l'Agglomération Hénin-Carvin, puisqu'elle en est pilote :

- > Mise en place d'un système de gratification du tri du verre sur les bornes d'apports volontaires
- > Digitalisation des contrôles qualité des bacs de collecte sélective

Sur la collecte hors-foyers, l'objectif est de renforcer les équipes du SYMEVAD pour faire un état des lieux des besoins afin de déployer la collecte hors-foyers.

Quant aux dossiers communication, portés par le SYMEVAD, on retrouve :

- > La conception du parcours de visite du centre de tri suite à la modernisation du process et l'évolution du pavillon de la communication
- > Une campagne de communication « Trier ses déchets c'est bien, en produire moins c'est mieux »
- > La mise en place d'une solution numérique à l'échelle du SYMEVAD pour diffuser l'ensemble des informations liées aux déchets.

Chacun des dossiers fait l'objet d'un soutien financier de la part de Léko. Le montant total qui devrait être perçu par le territoire pour le déploiement de ces actions est de 229 606€.

*Responsabilité Elargie de Producteurs

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le ministère de l'environnement

frileux sur la REP

« Textiles Sanitaires à Usage Unique »

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (dite loi AGECE) prévoit la mise en place d'une filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) sur l'ensemble des Textiles Sanitaires à Usage Unique (TSUU) au 1^{er} janvier 2024.

Ceux-ci regroupent les lingettes à usage unique, mais également les couches et articles d'hygiène féminine et les serviettes et mouchoirs souillés. Ces déchets représentent environ 14 % de notre poubelle résiduelle (35 Kg/an/habitant) soit plus de 10 000 tonnes à traiter à l'échelle du SYMEVAD.

Concrètement, cette loi envisage donc la mise en place d'un éco-organisme en charge de collecter une écocontribution auprès de fabricants et/ou distributeurs de ces textiles sanitaires aux fins d'organiser la collecte et la valorisation de ces déchets, aujourd'hui très majoritairement non recyclables. On appelle cela le principe « Pollueurs/ Payeurs », système qui existe déjà pour les emballages, les meubles, les pneumatiques, les piles, etc.

Cependant, le manque de courage du ministère de l'environnement devant les puissants Lobbys des fabricants a débouché sur une réglementation réduisant considérablement la portée de la loi initiale.

En effet, le projet de cahier des charges pour cette nouvelle filière limite aux seules lingettes jetables l'obligation de prendre en charge la gestion des déchets produits. L'économie linéaire « je produis, je consomme, je jette » a encore de beaux jours devant elle...



AGENDA 2025

**Pour tous ces rendez-vous, l'inscription est obligatoire :
via un formulaire en ligne sur symevad.org ou au 03 21 74 35 99**

Journées portes ouvertes

- > Centre de compostage : Mercredi 2 avril après-midi à Vitry-en-Artois
- > Jardin et Ressourcerie : Samedi 7 juin à partir 9h30 au SYMEVAD (Evin-Malmaison)

Passer au compostage



> Réunions publiques

avec mise à disposition gratuite d'un composteur à l'issue de la réunion

Les jeudis 13 mars, 17 avril, 15 mai, 12 juin à 18h30 au SYMEVAD (Evin-Malmaison)

**Lundi 3 mars 18h30 à Oisy-le-Verger, Mercredi 5 mars 18h à Lambres-lez-Douai,
Mercredi 12 mars 18h30 à Lallaing, Mardi 18 mars 18h à Hénin-Beaumont,
Mercredi 19 mars 18h à Rémy, Jeudi 20 mars 18h à Oignies**

> Visioconférence

avec ultérieurement en mode drive la mise à disposition gratuite d'un composteur

Les mardis 25 mars, 20 mai et 24 juin à 18h30

Sensibilisation aux couches lavables



> Réunion publique

Samedi 1^{er} février 10h à Raimbeaucourt

Samedi 26 avril 10h à Cagnicourt

Sensibilisation aux protections menstruelles lavables



> Réunion avec remise de kit

Mercredi 28 mai 18h à Marquion

L'agenda 2025 est toujours en cours d'élaboration, d'autres dates et lieux de réunions peuvent s'ajouter en cours d'année.